

Parc naturel marin Gironde Mer des Pertuis Comité géographique Gironde



La drague bordelaise Anita Conti

Photo « lemarin »

Notre association est partie prenante de ce comité géographique en tant que membre du conseil de gestion central. La première réunion de travail s'est déroulée le 3 mai à Braud-et-Saint-Louis. Le comité Gironde est en charge d'une vaste zone estuarienne qui va du Bec d'Ambès à la Pointe de La Négade en Médoc et à la Pointe de Bonne Anse sur la rive charentaise. La Gironde est le plus grand estuaire d'Europe. Le fonctionnement des courants et des mouvements sédimentaires y est très complexe. Les eaux de la Garonne et de la Dordogne, chargées de sédiments, rencontrent celles de l'océan au gré des marées et des débits fluviaux. Le rôle du Parc Marin, de par son comité Gironde, est de veiller au maintien de la bonne qualité des eaux tout en permettant la pérennisation des activités humaines. La tâche n'est pas aisée...

Premier grand chantier la demande d'autorisation de dragage présentée par le port de Bordeaux pour la période 2019/2028. La précédente autorisation préfectorale arrive à terme le 31/12/2018. Le chenal de navigation présente un li-



néaire de 130 km sur 150 mètres de large hors passe d'entrée ; 75 km sont entretenus. Il n'est pas question de s'opposer à ces dragages vitaux pour le Grand Port Maritime de Bordeaux qui accueille des navires jusqu'à 10,40 mètres de tirant

d'eau. Le rôle du Parc Marin est d'évaluer les conséquences sur l'environnement (remise en suspension des contaminants, dérangement de la faune aquatique) et de proposer des mesures de surveillance et d'accompagnement.

Les sédiments dragués sont reversés sur 18 zones d'immersion proches des lieux d'extraction. Contrairement aux granulats à destination du BTP, les vases et sables extraits par l'entretien du chenal sont réintroduits dans le milieu. Exceptionnellement, en 2015, 400 000 m³ de sable issu du creusement de la nouvelle passe d'entrée ont été utilisés pour remblayer un terrain portuaire au Verdon-sur-Mer.

Le 24 mai « Estuaire pour Tous » a pu assister à une journée de travail sur la drague aspiratrice en marche Anita Conti.

Ce navire est opérationnel 24h/24, 7jrs/7, 10 mois et demi sur 12 et peut aspirer jusqu'à 2 600 m³. 9 millions de m³ de sédiments, composés de 80 % de vase et 20 % de sable, sont extraits chaque année en Gironde.

Prochaine étape l'enquête publique prévue fin 2017 concernant la demande d'autorisation de dragage. Un plan de gestion des sédiments dragués, élaboré par le laboratoire Artélia à l'initiative du SMIDDEST*, a été présenté aux membres du Conseil de gestion du Parc le 2 juin. Le port de Bordeaux va s'appuyer sur ce plan pour rédiger l'étude d'impact présentée en enquête publique.

Contrairement à ce qui s'est passé concernant le projet d'extraction de granulats du Matelier suite aux retards pris dans sa création le Parc Marin devra émettre un avis, appelé avis conforme, sur cette demande d'autorisation. Donné cette fois-ci dans les délais l'avis du Parc aura force de loi.

* SMIDDEST: Syndicat Mixte Interdépartemental pour le Développement Durable de l'ESTuaire